

Réunion plénière du Conseil de la vie associative du 1er octobre 2014

Présents :

Richard Yao Biam (Association France Mission)	Anne Dunoyer (Bouq'Lib')
Gérard Boumghar (Renc'Art au Méliès)	Gilles Lambert (Murs à Pêches)
Marie-Hélène Carlier (Comité des fêtes Solidarité-Carnot)	Frédéric Marion (AMUTC)
Patrick Chaize (Association pour la promotion de l'éducation, de la culture et des échanges avec Kedougou)	Jean Mermet (Les Amis du fil)
Marie Cote (Les Amis franco-portugais de Montreuil)	Michel Podgoursky (FCPE union de coordination locale de Montreuil)
Christiane Urbain (Club informatique montreuillois)	Catherine Vella (Deux mains pour s'entendre)
Danielle Dobosz (Terya So)	Marc Vidore (Croix-Rouge française — unité locale Noisy-le-Sec, Romainville et Montreuil)
Colette Bosi (CCEFR)	Muriel Casalapro, Adjointe déléguée au développement territorial et à la politique de la ville
Alicia Duffaud (Tous aux échecs !)	
Brigitte Delvallez, Service municipal des relations avec la vie associative (SMRVA)	
Marie-Christine Guillet, Directrice citoyenneté, politique de la ville, jeunesse et vie des quartiers	
Choukri Yonis, Adjointe déléguée à la vie associative	
Alexandre Bailly, Maison des Associations	

Excusés :

Lorraine Loail (Boissière Ballades)
Marie-Nelly Annette (Croix-Rouge française — unité locale Noisy-le-Sec, Romainville et Montreuil)
Anne-Marie Heugas, adjointe déléguée aux sports
Alexie Lorca, adjointe déléguée à la culture

La séance est ouverte à 19 heures 15.

I. Présentation du Conseil Citoyen, nouveau dispositif de démocratie participative dans les quartiers prioritaires, réflexions sur ses possibles interactions avec le CVA

Choukri Yonis indique qu'une première réunion d'information s'est tenue le 5 juillet, en présence ces associations émergeant au CUCS. Elle souhaite que le CVA soit lui aussi pleinement associé à la réflexion sur les Conseils citoyens, dispositifs instaurés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de février 2014.

Mis en place dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV), les Conseils citoyens sont composés d'un collège d'habitants (notamment les référents des Conseils de quartier) et d'un collège d'associations et d'acteurs locaux (médecins, artisans, commerçants, chefs d'entreprise, etc.). Ils ont pour missions de favoriser l'expression des habitants et des

usagers aux côtés des acteurs institutionnels, de constituer un espace favorisant la co-construction du Contrat de ville et stimuler les initiatives citoyennes dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV).

Muriel Casaspro ajoute que la politique de la ville est désormais pilotée par la Communauté d'agglomération Est Ensemble, au travers du Contrat de ville, dispositif unique qui rassemble les précédents dispositifs sociaux et urbains (ZUS, CUCS, PRUS, etc.). Montreuil a fait le choix d'informer très en amont l'ensemble des acteurs, même si tous les éléments ne sont pas encore connus. La liste des QPV proposée par l'Etat en juin dernier, par exemple, a été largement amendée par la Ville, qui attend le résultat de ses demandes d'extension de ce périmètre. Au total, cinq à six zones devraient être considérées comme des QPV. En parallèle, des dossiers de candidature ont été déposés pour des programmes lourds de rénovation urbaine (La Noue, Le Morillon Ruffin).

Des rencontres territoriales par secteur seront organisées en octobre et en novembre, puis le dispositif de concertation des habitants et des associations *via* les conseils citoyens connaîtra une montée en charge en début d'année – le Contrat de ville devant être signé en juin 2015. Des budgets d'accompagnement des conseils citoyens sont prévus par la Communauté d'agglomération.

Muriel Casaspro précise ensuite qu'il n'y aura pas d'année blanche pour les associations qui répondaient aux appels à projets dans le cadre du CUCS, même si le nouveau Contrat de ville n'est pas encore finalisé.

En réponse à Colette Bosi, Muriel Casaspro indique que la délimitation des zones sensibles est la prérogative de l'Etat, suivant des critères statistiques. L'objectif est de réduire de plus de moitié le nombre de quartiers prioritaires en France. Quoi qu'il en soit, les quartiers qui sortiront de la politique de la ville resteront dans un périmètre de veille.

Marie-Hélène Carlier suggère d'inviter les associations aux réunions, afin de les sensibiliser et qu'elles puissent, en retour, apporter leur aide.

Marie-Christine Guillet confirme qu'elle conviera systématiquement le CVA aux ateliers territoriaux.

Muriel Casaspro ajoute que les premières rencontres sont prévues le 13 octobre pour Centre-Ville Jean-Moulin, le 14 octobre pour La Noue Clos Français et le 17 octobre pour Boissière-Ramenas. Les rencontres suivantes se tiendront après les vacances scolaires.

Catherine Vella demande si Solidarité Carnot participera à la rencontre Centre-Ville Jean Moulin.

Muriel Casaspro précise que ce secteur ne relèvera pas du dispositif Politique de la ville. Dans le Centre-Ville, la zone concernée sera Espoir Jean-Moulin.

Patrick Chaize demande s'il existera aussi des Conseils citoyens pour les quartiers non concernés par la Politique de la ville.

Choukri Yonis répond par la négative, précisant toutefois que les Conseils de quartier demeureront.

II. Préparation de l'Assemblée générale du 7/02/2015 (ordre du jour et déroulé, élection/renouvellement des membres sortants du conseil)

1. Renouvellement des membres sortants

Alexandre Bailly rappelle que quatre réunions plénières se sont tenues en 2014. Sept associations n'ont participé à aucune de ces réunions, quatre n'ont participé qu'à une d'entre elles et trois ont fait part de leur démission. Au total, 10 postes au moins doivent donc être renouvelés. Pour arrêter le nombre définitif, il conviendra de contacter les quatre associations qui n'ont participé qu'à une réunion afin d'en connaître la raison et de savoir si elles souhaitent ou non poursuivre leur participation au CVA.

- **Le nombre final de sièges à pourvoir sera fixé lors du bureau du CVA du 5 novembre.**

2. Ordre du jour et déroulé

Brigitte Delvallez rappelle que le CVA a déjà acté que la prochaine Assemblée générale se tiendra sur une journée entière.

Marie-Hélène Carlier rappelle que pour être élues, les associations doivent avoir un an d'ancienneté, présenter un bilan et être présente le jour des élections.

Plutôt que le traditionnel bilan des commissions après le déjeuner, Alexandre Bailly propose de prévoir quatre ateliers d'une heure chacun, avec deux ateliers en parallèle à chaque fois.

Brigitte Delvallez considère qu'un temps de retour est indispensable dans la mesure où les commissions ont été instaurées l'année dernière.

Danielle Dobosz estime qu'il serait pertinent de revoir le thème ou le mode de fonctionnement des commissions, dès lors que certaines n'ont pas fonctionné.

Alexandre Bailly propose de prévoir un débat sur ce sujet lors des quatre ateliers de l'Assemblée générale.

Pour sa part, Jean Mermet suggère de formuler clairement l'objectif des commissions avant l'Assemblée générale.

Colette Bosi considère que cet objectif est connu.

Marie-Hélène Carlier le confirme, précisant que la question est davantage celle du fonctionnement et du suivi. Ce fonctionnement sera sans doute plus facile la deuxième année, d'autant que la première était une année électorale.

Pour Anne Dunoyer, il serait intéressant de présenter un rapide bilan des commissions lors du bilan général du CVA afin d'alimenter les échanges lors des ateliers.

➤ **Le CVA valide le déroulé de l'Assemblée générale du 7 février 2015.**

9h : café d'accueil et ouverture des votes

10h : Introduction par les élus

10h30 : bilan du CVA et échanges avec la salle débat sur un thème général

12h30 : repas

14h30 : ateliers sur le bilan des commissions et dépouillement des votes

16h30 : résultat des votes

Brigitte Delvallez propose d'organiser une pré-réunion d'information avant la première réunion plénière avec les associations qui auront été élues.

Danielle Dobosz estime que cette réunion pourrait être l'occasion de rappeler que l'élection au CVA s'accompagne de l'engagement d'y participer.

Marie-Hélène Carlier propose de le préciser dans le courrier d'appel à candidatures puis de le rappeler lors de l'Assemblée générale et de la pré-réunion d'information. Le courrier d'appel à candidatures sera rédigé lors du bureau du 5 novembre.

III. Questions diverses

1. Appel à volontaires pour le petit-déjeuner du CVA

Marie-Hélène Carlier indique que dans le cadre de l'animation de la Maison des associations, il a été décidé d'organiser un petit-déjeuner le deuxième samedi de chaque mois, de 10h à midi. L'objectif est d'inviter les associations à échanger avec les membres du CVA, pour créer du lien et mieux faire connaître cette instance, en rappelant l'existence des commissions (ouvertes y compris aux associations non élues au CVA) et de l'Assemblée générale.

Brigitte Delvallez précise qu'elle participera à ce premier petit-déjeuner.

- **Le premier petit-déjeuner du CVA se tiendra à la Maison des associations le 11 octobre, de 10h à midi, en présence de Richard Yao Biam, Patrick Chaize, Colette Dossi, Michel Podgoursky et Catherine Vella.**

2. Actualité des commissions

Patrick Chaize indique que la Commission Logistique s'est réunie le 1^{er} octobre et décidé de reprendre ses visites : le 17 octobre à Marcel Cachin (et éventuellement la salle de la Résistance de l'école Stéphane Hessel) et le 7 novembre à l'Antenne de quartier République (et éventuellement la salle associative en création à l'école Voltaire).

Brigitte Delvallez précise que la salle Résistance ne peut être visitée qu'à partir de 18h45 ou le samedi, avec un badge d'accès. Par ailleurs, l'inauguration de l'école Stéphane

Hessel et de la salle attenante est prévue le 13 décembre prochain. Le CVA y sera convié. Cette salle sera gérée par le SMRVA le soir à partir de 18h45, et en priorité réservée aux associations et aux quartiers.

Patrick Chaize ajoute la Commission est toujours en attente de solutions de la part de l'équipe municipale concernant la grande halle de marché Croix de Chavaux. La Commission attend également des informations concernant la grande halle du parc Montreau et souhaite pouvoir rencontrer les élus concernés afin de leur faire part de ses demandes et de ses propositions.

Marie-Christine Guillet indique que les travaux de réhabilitation n'ont pu se dérouler suite au premier appel d'offres infructueux.

Le Maire a prévu de rencontrer le président du Conseil régional le 3 octobre prochain pour demander une dérogation pour le maintien de la subvention de 1,5 M€ pour la grande halle du parc Montreau si le projet initial était modifié. changement de projet suite au premier appel d'offres infructueux.

Ce n'est qu'après cette étape qu'une décision sera prise.

Patrick Chaize demande ensuite où en sont les travaux des salles Jean Lurçat (peintures, toilettes, salles du haut) et à qui appartient le terrain annexe. Elle souhaite également que soit organisée une concertation avec les utilisateurs des différentes salles.

Enfin, concernant le matériel en général, Patrick Chaize indique que la Commission souhaite mener une réflexion de fond avec les services municipaux en rapport avec les ressources financières de la Ville, dans le cadre d'un groupe de travail.

➤ **Le CVA conviera Florian Vigneron et Gaylord Le Chequer à une réunion du groupe de travail sur le matériel.**

Danielle Dobosz demande s'il serait possible de rencontrer un technicien dès qu'un problème est mentionné dans un compte rendu de commission.

Marie-Christine Guillet répond par la négative, mais rappelle l'existence du logiciel e-atal de signalement des réparations courantes à effectuer. D'un point de vue méthodologique, suite aux visites des commissions dans les équipements, trois niveaux de demandes doivent être distingués : les demandes de réparation courante, les demandes d'achat/rénovation de matériel et les demandes d'études qui seront alors traitées dans leur instance et/services respectifs.

Patrick Chaize suggère de rédiger les comptes rendus sous forme de tableaux Excel afin de faciliter leur suivi.

Brigitte Delvallez propose de participer à la prochaine réunion de la Commission Travaux, où les anciens comptes rendus pourront être repris afin d'identifier les éventuelles questions en suspens.

Anne Dunoyer demande si les équipements défectueux dans les salles mises à disposition des associations doivent être signalés à l'Antenne de quartier ou à la Maison des associations. Par ailleurs, elle regrette que, bien souvent, les salles ne soient pas nettoyées par les associations qui les utilisent.

Marie-Hélène Carlier invite les associations entrantes à prévenir la Maison des associations en cas de dégradations. Ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine Commission Travaux.

Brigitte Delvallez précise que les antennes sont en lien avec le SMRVA et qu'une demande d'intervention est systématiquement lancée quelle que soit la personne qui signale un dysfonctionnement. Le matériel souffre certes en raison d'un mauvais usage, mais aussi en raison d'un usage intensif des salles.

3. JAM

Marie-Hélène Carlier souligne le bilan globalement positif de la JAM, déplorant toutefois que les grilles n'aient pas été livrées le vendredi soir comme prévu.

Alexandre Bailly précise que la recherche de la cause de ce dysfonctionnement est en cours.

Marie-Hélène Carlier ajoute que le retard de livraison du matériel a pénalisé l'organisation.

Marc Vidore considère qu'il devrait être possible de définir le mode de préparation en amont.

Alexandre Bailly indique qu'une arrivée des associations du CVA à partir de 9h voire 9h30 est suffisante, dans la mesure où l'équipe de placement du matériel arrive dès 8h.

Marc Vidore précise que les réclamations ont été moins nombreuses cette année qu'en 2013.

Brigitte Delvallez indique que l'accueil était bien situé et que les oriflammes ont été très utiles.

Patrick Chaize observe que le stand du CVA a reçu de nombreuses visites.

Alexandre Bailly informe ensuite le CVA que les fiches d'inscription seront modifiées, pour inviter les associations à cocher leur thématique principale.

Marc Vidore suggère de demander aux associations de rédiger quelques mots clés sur cette fiche.

Brigitte Delvallez indique que 208 associations ont participé à la JAM. Quatre associations qui s'étaient inscrites ne sont pas venues, quatre sont venues sans être inscrites et trois ne sont arrivées qu'à 15h. Des problèmes de boîtiers électriques ont été signalés, de même que des problèmes de bruit.

Alicia Duffaud ajoute que trois voitures sont restées garées devant son emplacement.

Marie-Christine Guillet suggère d'interdire l'intérieur de la halle Croix de Chavaux aux activités bruyantes.

Alexandre Bailly ajoute qu'il n'est pas possible d'accueillir davantage d'associations. Ce sujet méritera d'être débattu avant l'organisation de la prochaine JAM.

Pour Marie-Christine Guillet, réfléchir à un nouveau lieu imposerait de reconsidérer les habitudes. En l'occurrence, la halle Croix de Chavaux présente des avantages non négligeables (électricité, toit) mais qui pourraient être remplacés par d'autres.

Patrick Chaize souhaite que la Ville acquière du matériel, plutôt que de le louer.

Marie-Christine Guillet indique qu'il n'est pas rentable de stocker et d'entretenir du matériel toute l'année, pour un usage ponctuel.

Brigitte Delvallez indique qu'un film a été réalisé sur la JAM par la WebTV. Elle propose de le diffuser lors de l'Assemblée générale et de le mettre en ligne sur le site de la Ville.

Danielle Dobosz demande que soit également diffusé, lors de l'Assemblée générale, le film sur la Semaine de la solidarité internationale.

4. Enquête sur le sentiment d'insécurité

Brigitte Delvallez a participé à une réunion organisée par la Ville dans le cadre du Conseil local de sécurité et de la prévention de la délinquance. Elle remet aux participants un questionnaire élaboré par le Forum français de la sécurité urbaine et diffusé à cette occasion.

5. « Tous pas pareils, tous égaux »

Catherine Vella indique qu'une journée festive et culturelle visant à changer l'image du handicap, intitulée « tous pas pareils, tous égaux », sera organisée le 18 octobre à la salle des fêtes de la Mairie.

La séance est levée à 21 heures 10.